

[View this email in your browser](#)



Lettre d'information - juillet 2024

Dans cette lettre d'information, retrouvez des articles, des brèves, et des actualités relatives aux activités de la CTI :

- Un bilan du mandat d'Elisabeth Crépon à la présidence de la CTI
- La publication du rapport d'évaluation de la CTI par l'agence ENQA
- Deux communications de la CTI
- Une fiche thématique consacrée à l'entente bilatérale entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
- Une actualité de notre partenaire INRS à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

Toute l'équipe CTI vous souhaite une belle saison estivale.
Bonne lecture !



Départ de la Présidente de la CTI : bilan de fin de mandat d'Elisabeth Crépon

Mardi 25 juin s'est tenue la conférence de presse de fin de mandat de la Présidente de la CTI, Elisabeth Crépon. Entourée des deux vice-présidents Jean-Louis Allard et Fabrice Losson, Elisabeth Crépon est revenue sur ses huit années à la CTI dont six en qualité de Présidente. "La CTI est fière du travail accompli et des évolutions en faveur des formations d'ingénieurs qu'elle a mises en place ces dernières années. Avec toujours au centre de ses préoccupations : l'accompagnement des écoles, la simplification des référentiels et des procédures, la transformation avec l'évolution du référentiel, et la contribution aux réflexions au niveau national et international."

[Découvrez le dossier de presse et le communiqué de presse sur le site de la CTI](#)



European Association for Quality Assurance in Higher Education

La CTI est « full member » d'ENQA depuis 2005. Son adhésion a été confirmée en 2009, en 2014 et en 2019, avec une validité jusqu'au 20 juin 2024. Dans le cadre de la procédure de renouvellement programmée en 2023-2024, le rapport d'évaluation a été publié et confirme la conformité de la CTI aux principes européens, après la visite sur site qui s'est déroulée en décembre 2023.

Parmi les points forts de la CTI, le comité d'experts de l'agence ENQA a félicité la CTI pour son respect des European Standards and Guidelines, notamment sur les références suivantes :

- Conception de méthodologies adéquates (ESG2.2) avec la mise en œuvre, dans un contexte de pandémie, de la procédure d'évaluation des BSI, dès 2020
- Evaluation par les pairs (ESG2.4): l'introduction de sessions méthodologiques pendant les séances plénières est un outil pertinent pour s'assurer de la formation continue des rapporteurs principaux, tout comme la possibilité pour les nouveaux experts de participer à des visites en qualité d'observateurs pour une meilleure formation
- Critères et résultats (ESG2.5) : les outils méthodologiques et documents utilisés par la CTI contribuent à assurer l'équité entre les procédures
- Rapports (ESG2.6) : l'introduction d'un nouveau format de rapport pour les écoles, depuis quelques temps déjà, offre des contenus plus robustes et clairs aux écoles

Le rapport ENQA met également l'accent sur le RAE concis et analytique rédigé par la CTI, permettant un éclairage efficace du panel ; tout comme les entretiens organisés pendant la visite, aussi bien avec le personnel de l'agence qu'avec ses parties prenantes, dont la franchise et la clarté ont été soulignées.

Le processus se poursuit désormais auprès de EQAR pour la réinscription de la CTI au registre des agences européennes (EQAR).

[Pour découvrir le rapport](#)



Entente bilatérale entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Cette note a été réalisée par Hélène Andrawiss-Dlamini, responsable de processus d'audit à la CTI et chargée des projets internationaux.

Le 18 mars 2024, la 14^{ème} réunion annuelle du Comité bilatéral franco-québécois pour la reconnaissance des qualifications professionnelles a eu lieu sur les trois pôles (Paris, Montréal et Québec). La CTI a participé à ces rencontres ainsi que des représentants des délégations française et québécoise, des représentants des divers ordres professionnels, et les ministères.

[Découvrez la note thématique dans son intégralité](#)



Actions de la CTI à l'étranger

Retour sur un échange avec l'Ambassade de France au Mozambique et en Eswatini - avril 2024

Une prise de contact a été initiée, en avril dernier, avec l'attachée de coopération scientifique et universitaire de l'Ambassade de France au Mozambique et en Eswatini, Aurélie TSHIBANGU, facilitée par son excellence Monsieur l'Ambassadeur, Yann Pradeau. Plusieurs collaborations de recherche entre des établissements mozambicains et des institutions françaises existent déjà, notamment avec l'IRD et CIREC dans les domaines de la gestion des eaux, de l'environnement, du changement climatique, agronomie et agroalimentaire. Trois chercheurs de la CIREC sont, d'ailleurs, actuellement en poste au Mozambique. En parallèle, un projet de Master en Hygiène, Sécurité et Environnement à l'Université Eduardo Mondlane et l'UTT (Troyes) est en cours d'élaboration, appuyé par France Education International.

Les industries minières et gazières du pays ont un fort besoin de main d'œuvre de qualité (techniciens, ingénieurs) dans les domaines de sciences, technologies, ingénierie et informatique. En effet, le marché du travail du pays a besoin de professionnels possédant des connaissances spécialisées et des compétences techniques de qualité. Des cursus sont donc à développer au sein des universités mozambicaines qui, par ailleurs, bénéficient d'une certaine autonomie facilitant la mise en place de projets de coopération.

Aussi, pour faire face aux difficultés rencontrées en termes d'infrastructure, les universités mozambicaines cherchent à développer leurs partenariats notamment avec les écoles d'ingénieurs des secteurs identifiés comme ayant des besoins :

- Agriculture et agroalimentaire,
- Ingénieries pour l'industrie (électrique et électronique, mécanique, informatique), notamment dans l'enseignement technique,
- Environnement et développement durable (sciences marines, résilience au changement climatique, prévention et réponse aux catastrophes naturelles, habitat durable).

Les écoles d'ingénieurs françaises qui seraient intéressées peuvent se rapprocher directement de l'attachée de coopération scientifique et universitaire de l'Ambassade.

La CTI restera à l'écoute des établissements français intéressés, mais aussi des établissements mozambicains qui feraient appel à elle pour la mise en place d'une démarche qualité de leurs formations.



Journée CGE à Lille – mobilités sortantes et employabilité – 25 juin 2024

Mardi 25 juin 2024, s'est tenue la journée CGE au campus des Arts et Métiers de Lille qui portait sur les mobilités internationales (sortantes) et l'employabilité.

Un premier panel interroge sur les compétences développées à l'international et la manière dont elles influent sur l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Un consensus apparaît sur l'intérêt des mobilités physiques qui apportent une plus-value aux parcours des étudiants en termes d'adaptabilité, de développement de soft skills et, à compétences égales, une meilleure insertion professionnelle. Eugénia Llamas, experte à la CTI, relate également les fruits du groupe de travail sur l'internationalisation des formations réunissant des membres de la CGE et de la CDEFI et auquel la CTI participe. Ce GT a pour objectif de définir les acquis que chaque activité, en lien avec l'internationalisation, permet d'acquérir puis de proposer des outils pour évaluer ces compétences internationales et interculturelles.

Le deuxième axe insiste sur le facteur discriminant que ces mobilités internationales peuvent représenter pour des personnes en situation de handicap ou issues de classes populaires. En effet, les personnes en situation de handicap font face à de nombreuses difficultés lors de leur mobilité notamment d'ordre administratif mais aussi dans l'accès au soin et aux transports. De nombreuses actions sont à développer pour pallier les surcoûts discriminatoires liés au handicap dans le cadre d'une mobilité académique. Est également soulignée, la volonté de mettre en place un réseau de référents handicap afin d'apporter des conseils auprès des étudiants qui souhaiteraient partir sans oser faire le pas. Le facteur discriminant peut également être ressenti par les étudiants issus de classes populaires dont seuls 38% sont partis en mobilité. En effet, une mobilité internationale peut aller de pair avec une perte d'emploi ou un apprentissage en veuille (donc une perte de revenus). Une réflexion reste à mener pour améliorer l'inclusion sociale.

Avec le développement de l'apprentissage dans les formations, la mobilité internationale des apprentis représente un réel levier pour leur employabilité. Les défis sont néanmoins nombreux que ce soit concernant le cadre juridique, l'intérêt qu'y voient les entreprises et une perte potentielle de revenus lorsque le contrat d'apprentissage est mis en veille. Cette troisième table ronde trace donc un aperçu de l'existant et suggère les axes d'amélioration à mettre en place.

Un dernier panel met en exergue des modalités alternatives à la mobilité internationale académique en proposant des mobilités entrepreneuriales ou des expériences internationales via les volontariats internationaux.



Communication de l'INRS partenaire de la CTI

A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de santé au travail, le 28 avril dernier, l'INRS, partenaire privilégié de la CTI, a publié un communiqué de presse qui illustre les actions S&ST initiées par l'Institut et ses partenaires en direction des jeunes.

La plupart des 550 référentiels de diplômés de l'enseignement professionnel et technologique (CAP, brevet professionnel, baccalauréat professionnel, BTS) intègrent désormais des compétences en santé et sécurité au travail, de plus en plus précises et les publics concernés sont les élèves des lycées professionnels et technologiques, et les apprentis des centres de formation d'apprentis (CFA).

La priorité est également donnée au développement d'une ingénierie pédagogique spécifique à la prévention des risques professionnels destinée aux enseignants et étudiants de l'enseignement supérieur, de niveau licence et master 1 et 2 (écoles d'ingénieurs, de management, instituts d'administration des entreprises (IAE) ou universités). Elle se traduit notamment par la conception de référentiels, outils numériques et ressources dédiés.

Dans ce cadre, l'INRS noue des conventions de partenariat avec de nombreux réseaux de grandes écoles et des instances représentatives du monde de l'enseignement supérieur (Commission des titres d'ingénieurs (CTI), Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI).



Copyright © 2024 Commission des Titres d'Ingénieur. All rights reserved.

[Want to change how you receive these emails?](#)
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

